



Numéro 16/2019

Département de l'Economie et des Services Publics

Réf. : YV/NH/SD/AR

Paris, le 23 janvier 2019

---

## RESULTATS DES ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE : L'URGENCE DES REVENDICATIONS

---

En décembre 2018, les **5,15 millions d'électeurs des trois versants de la fonction publique** étaient appelés à élire leurs représentants pour les quatre années à venir dans un contexte social très tendu.

Le slogan de la campagne « AVEC FO, JE DEFENDS LE SERVICE PUBLIC » complétait celui de 2014 « Pas de République sans service public ». Il a permis de fédérer nombre d'agents publics qui ont renouvelé leur confiance dans une organisation libre et indépendante qui combat depuis toujours la remise en cause du service public républicain.

Tout au long de la campagne, Force Ouvrière a rappelé ses revendications :

- Maintien du statut de la fonction publique et statuts particuliers,
- Mettre fin au gel du point d'indice qui a amputé le pouvoir d'achat, et son rattrapage
- Arrêt des nombreuses suppressions d'emplois et de services publics qui impactent au quotidien la vie des citoyens.

Le maintien des services publics est indispensable au maintien du cadre de vie des citoyens. Il doit revenir au cœur du débat républicain après les différentes politiques mises en œuvre sans discernement comme la R.G.P.P (Révision Générale des Politiques Publiques) ou la M.A.P (Modernisation de l'Action Publique). Force Ouvrière n'a cessé de dénoncer la réforme de la fonction publique dite Action Publique 2022, qui dans la logique des précédentes, vise à supprimer des effectifs, étendre le recrutement à des contractuels, développer la rémunération au mérite, imposer des mobilités ou des départs volontaires et réduire le nombre de représentants syndicaux avec la fusion des instances représentatives des personnels CT/CHST comme l'ont fait les ordonnances « travail » dans le secteur privé.

A l'issue de ce scrutin FO demeure la première organisation représentative depuis 2011 au sein de la Fonction Publique d'Etat, remporte la deuxième place dans la fonction publique hospitalière et conserve sa troisième position dans la fonction publique territoriale.

FO remercie les milliers d'électeurs qui ont soutenu par leur vote l'action syndicale et conforté les revendications visant à associer la défense des intérêts des agents – emplois, salaires et

rémunérations, conditions de travail, titularisations, carrières – à celle du Statut de la Fonction publique.

FO salue l’engagement des militants sur le terrain – c’est leur victoire, celle de tous les adhérents – et appelle à un réel débat sur les besoins en termes de missions publiques dans les trois versants de la fonction publique.

### 1- Analyse des résultats Fonction Publique de décembre 2018

Les résultats définitifs des élections professionnelles publiés par la DGAFP en décembre 2018 révèlent **un taux de participation en baisse dans les trois versants de la fonction publique** par rapport au précédent scrutin de 2014 :

		2008-2010-2011	2014	2018	Evolution 2018/2014 (en %)
<b>Fonction publique de l’État</b>	Inscrits	2 275 910	2 255 728	2 244 918	-0,5
	Votants	1 205 241	1 179 915	1 141 324	-3,3
	Participation	53,0%	52,3%	50,8%	-1,5*
<b>Fonction publique territoriale</b>	Inscrits	1 695 934	1 892 961	1 846 275	-2,5
	Votants	1 001 485	1 039 382	955 617	-8,1
	Participation	59,1%	54,9%	51,8%	-3,1*
<b>Fonction publique hospitalière</b>	Inscrits	1 005 673	1 064 268	1 058 899	-0,5
	Votants	512 790	534 243	468 431	-12,3
	Participation	51,0%	50,2%	44,2%	-6,0*
<b>Total fonction publique</b>	<b>Inscrits</b>	<b>4 977 517</b>	<b>5 212 957</b>	<b>5 150 092</b>	<b>-1,2</b>
	<b>Votants</b>	<b>2 719 516</b>	<b>2 753 540</b>	<b>2 565 372</b>	<b>-6,8</b>
	<b>Participation</b>	<b>54,6%</b>	<b>52,8%</b>	<b>49,8%</b>	<b>-3,0*</b>

Source : DGAFP, d’après ministères, DGCL et DGOS.

\* : en points de pourcentage.

Toutefois cette baisse est à relativiser car pour beaucoup de ministères, le passage au vote électronique ne se déroule pas forcément sur le lieu de travail (lien internet) et ce nouveau type de scrutin peut jouer sensiblement sur le taux de participation des agents.

Ces taux de participation aux comités techniques doivent également être analysés par ministère. Ainsi au ministère de l’intérieur, le taux de participation demeure important à hauteur de **82%**, aux finances de **73,3%**, de **69,6 %**, aux armées ou transition écologique **73,6%** alors qu’il n’est que de **42,6%** à l’éducation nationale qui compte plus de 1 million d’inscrits sur un total de 2,24 millions de fonctionnaires pour l’Etat.

Dans certains ministères, la succession de réformes à la hussarde, le projet Action publique 2022 de ce gouvernement et les suppressions massives de postes annoncées ont certainement entraîné un

sentiment de fatalisme chez nombre d'agents qui voient de plus en plus un simulacre de dialogue social reléguant les instances représentatives des personnels en de simples chambres d'enregistrement. En outre, se développe un syndicalisme d'accompagnement des contre-réformes qui ajoute de la confusion dans les revendications des personnels et participe à certains égards à renforcer l'abstention.

La signature du PPCR (**Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations**) par certaines organisations minoritaires en 2015 en est un bel exemple eu égard à la faiblesse des gains de pouvoir d'achat obtenus et de l'autofinancement de ce protocole par les agents.

Enfin, ce scrutin est intervenu en pleine crise sociale, le mouvement des « gilets jaunes » mêlant des revendications de pouvoir d'achat, de services publics, de baisse d'impôts ou sujets sociétaux hétéroclites. Les organisations syndicales avaient pourtant prévenu de longue date le gouvernement de risques de débordements en l'absence d'écoute des revendications des représentants des salariés du public et du privé, notamment lors de la journée de manifestation et de grève du 9 octobre 2018 initiée par Force Ouvrière.

Toutefois, malgré cette baisse de participation, le paysage syndical n'est pas modifié dans la **fonction publique** contrairement aux annonces relayées dans les médias par rapport aux précédentes élections de 2014.

**Dans la fonction publique de l'Etat**, Force Ouvrière reste la **première organisation syndicale** avec **17,1%** (+0,1 point) alors que la CFDT recule de 0,2 point et la CGT de 1,4 point.

Même si la CGT conserve sa première place dans l'ensemble de la fonction publique (**21,8%**), Force Ouvrière devance désormais la CFDT dans la fonction publique hospitalière lui ravissant la deuxième place (**24,7%** avec + 0.9 point par rapport à 2014). Dans la territoriale, notre organisation se maintient en troisième position avec (**16,1%**) avec de très bons résultats selon l'implantation syndicale dans les collectivités locales qui ne sont pas épargnées par les projets de CAP 2022 ainsi que par la baisse continue des dotations globales de fonctionnement et la suppression de la taxe d'habitation.

**Dans la fonction publique hospitalière**, Force Ouvrière s'est opposé aux groupements hospitaliers de territoire (GHT), aux fermetures de lits, à la tarification à l'activité (T2A) qui transforme les établissements publics de santé en de véritables entreprises, où la performance est de mise depuis dix ans. Les représentants FO y dénoncent les mesures de blocage du point d'indice, l'allongement des carrières provoqué par le PPCR et une dégradation des conditions de travail sans précédent.

Les personnels hospitaliers ont porté leurs choix sur Force ouvrière dans plusieurs grands établissements hospitaliers (Strasbourg : +15% ; Angers +20% ; Amiens +10% ou Marseille +8% ainsi que dans plusieurs Ehpad et ont contribué au renforcement du syndicalisme libre et indépendant incarné par FO qui a combattu les contre-réformes du ministère de la santé sur le terrain.

**Dans l'Education Nationale**, Force Ouvrière est toujours la première organisation confédérée et a consolidé ses résultats de 2014 en dénonçant la sélection à l'entrée de l'université ou la réforme du

baccalauréat et du Lycée, les nouvelles suppressions de postes actées au PLF 2019 ( **-1 800 ETP**) et des conditions de travail toujours plus difficiles pour les enseignants.

D'autres victoires aux élections professionnelles sont à souligner comme celle des personnels de l'administration pénitentiaire qui ont porté leurs voix sur Force Ouvrière qui devient le premier syndicat avec **35,10%** des voix au CT ; et au ministère de l'intérieur où le syndicat Unité SGP -FO majoritaire progresse de plus de deux points par rapport à 2014.

Ces élections se sont déroulées dans une **période cruciale pour les forces de l'ordre** qui connaissent des conditions de vie et de travail de plus en plus dégradées depuis 2015. Le cumul des heures supplémentaires a explosé ces dernières années. Il faut rappeler que les policiers et gendarmes sont confrontés à des situations professionnelles de plus en plus violentes et. Les conséquences sont dramatiques en 2018 avec 61 suicides dénombrés, ce qui traduit un malaise profond dans les missions de maintien de l'ordre et de la sécurité aux personnes.

Il en est de même dans les missions de **l'administration pénitentiaire** où les surveillants sont confrontés à l'augmentation de la population carcérale. Pour mémoire, le ministre de la justice a annoncé 15 000 places de prison d'ici 2027 dont seulement 7000 pour 2022. Ils connaissent des conditions de travail très difficiles et souffrent d'un manque de reconnaissance de la part de leur ministère aussi bien au niveau des moyens alloués que des rémunérations et carrières du métier de surveillant qui doit relever de la catégorie B comme le revendique le SNP – FO Pénitentiaire.

Aux **Finances**, Force Ouvrière réaffirme sa représentativité en nombre de sièges au Comité Technique Ministériel en 2018 avec **19,9%** des voix, une légère baisse due surtout à un effondrement du taux de participation qui passe de **82,73%** en 2014 à **73,50 %**, aux suppressions d'emplois massives - 40 000 suppressions de postes à la DGFIP en 20 ans - et départs en retraite non remplacés.

**L'exercice des missions dans ce ministère devient très préoccupant** car il est toujours le principal contributeur ces dernières années aux suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'Etat avec la fermeture des bureaux de Douane, Trésoreries ou Services des Impôts des Particuliers (SIP) ou des Entreprises (SIE). Cela participe à la grogne des usagers confrontés à la disparition des services publics du quotidien en zone rurale. Le JO a acté pour 2019 la disparition de 95 trésoreries et 580 transferts d'activité ou regroupements sur le territoire selon FO DGFIP.

Avec l'entrée en vigueur de la retenue à la source au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à laquelle Force Ouvrière s'est toujours opposée, les services des impôts sont confrontés une nouvelle fois à un afflux de demandes de renseignements des contribuables désorientés qu'ils ne pourront absorber compte tenu des milliers de postes supprimés dans la filière fiscale depuis la fusion Impôts/Trésor en 2009.

**Dans les autres ministères, Force Ouvrière a conservé sa représentativité** et contribué au maintien de sa première place dans la fonction publique de l'Etat en mettant en avant la défense du statut et des services publics, l'augmentation du point d'indice et son rattrapage, les conditions de travail des agents et la sauvegarde du modèle social face au chantier « Action Publique 2022 » et la future réforme de l'Etat dans les tiroirs du gouvernement pour l'année 2019.

## **2- L'urgence de la satisfaction des revendications des fonctionnaires face à la crise sociale, notamment en termes de pouvoir d'achat :**

La fonction publique représente près de 20% de l'emploi en France. 70 ans après sa création, le statut de la fonction publique reste le cadre le plus adapté dans notre société démocratique, Force Ouvrière appelle au renforcement du statut général et particuliers qui garantissent les valeurs républicaines d'intérêt général, de continuité, d'égalité pour tous les citoyens.

Mais au lieu de ça, le gouvernement souhaite transformer les services publics en adoptant les règles managériales du privé et transférer les missions de l'Etat et collectivités locales à des organismes privés, opérateurs ou des agences, geler les rémunérations, poursuivre la baisse de l'emploi public (*suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur 5 ans*) et réaliser des économies substantielles sur la dépense publique qui vont mettre à mal des services déjà fragiles comme les hôpitaux, les EHPAD, le système éducatif, les services fiscaux ou sociaux de proximité, la qualité des infrastructures et transports publics, mais aussi les missions régaliennes de l'Etat.

Les agents publics et retraités de la fonction publique ont vu leur pouvoir d'achat baisser en 2018 avec la hausse de leur cotisation retraite, hausse de la CSG, gel des pensions et retraites, gel du point d'indice et l'augmentation du prix de l'énergie.

En ce début d'année 2019, **l'Etat employeur doit donner l'exemple** et montrer aux agents publics sa reconnaissance car il met à mal leur conscience professionnelle, l'intérêt général, et leur investissement dans les missions du quotidien avec la dégradation de leurs conditions de vie au travail et la perte de sens provoqué par une action publique qui est seulement guidée par une logique comptable, sans prise en compte du rôle et des moyens nécessaires au maintien de services publics de qualité.

A ce titre, **les revendications salariales doivent être satisfaites d'urgence pour l'ensemble de la fonction publique de l'Etat, hospitalière et territoriale.**

Au ministère de l'intérieur, le gouvernement a accordé sous la pression des personnels et leurs organisations syndicales dont Unité SGP-FO une augmentation de salaire entre 120 € et 150 € par mois dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 afin de répondre à une partie des revendications salariales.

De même, au ministère de l'économie et des comptes publics, l'annonce d'une prime de 200 € attribuée seulement à 40 000 agents de la DGFIP au titre de mise en place du prélèvement à la source ne saurait être suffisante pour répondre aux revendications salariales de l'ensemble des agents de la DGFIP qui ont subi de plein fouet une grande partie des suppressions d'emplois du versant de l'Etat ces dernières années.

La Fédération des Finances FO avait demandé dès le mois de décembre 2018 au ministre une prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents du ministère face aux pertes de pouvoir d'achat et aux dégradations des conditions de travail vécues au quotidien dans tous les services par les fonctionnaires de Bercy.

**Force ouvrière revendique pour l'ensemble de la fonction publique l'ouverture immédiate de négociations salariales afin de répondre à la colère et à l'exaspération des agents qui sont confrontés à la dégradation incessante des services publics du quotidien et à la baisse continue de leur pouvoir d'achat.**

Force ouvrière rappelle la nécessité d'une **grande réforme fiscale** permettant une réelle distribution des richesses afin de garantir un **service public de qualité** qui permette de réduire les inégalités sociales.

FO demande des mesures significatives urgentes comme le **versement d'une prime transport** pérenne obligatoire pour tous les salariés du privé ainsi que pour les agents publics qui utilisent leur véhicule pour leurs déplacements professionnels ou pour se rendre sur leur lieu de travail.

La Confédération Force Ouvrière soutient tous les syndicats de la fonction publique qui ont déjà organisé des assemblées générales des personnels, déposé des préavis de grève et toutes actions syndicales afin de faire aboutir les revendications légitimes des personnels.

C'est ainsi également que le Secrétaire général de la confédération a lors du congrès de la Fédération des Services publics et de Santé FO à Rouen cette semaine rendu public son soutien à l'initiative FO d'un **appel à une semaine d'actions syndicales et de grèves avec une marche du Havre à Matignon du 3 au 10 février et un rassemblement national le 7 février.**

Amitiés syndicalistes

**Nathalie HOMAND**  
Secrétaire confédérale

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général